
Julie Chapon goûte aux récompenses

La cofondatrice de Yuka, l'appli mobile qui permet de connaître l'impact sur la santé des produits qu'on achète (14 millions d'utilisateurs en Europe), a reçu le prix de la Femme d'influence, catégorie « espoir », le 25 novembre lors d'une cérémonie au Palais Brongniart. A 32 ans, la diplômée de l'Edhec avait déjà remporté le Veuve Clicquot Bold Future Award, le 14 novembre.

Michel Aballea bat des records de popularité Decathlon, dont il est directeur général, est devenu en 2019 la marque préférée des Français, devant Peugeot et Renault, selon une enquête Ifop pour Eight Advisory et le JDD publiée le 24 novembre. La capacité de l'enseigne sportive à innover et à améliorer le quotidien des Français sont les principales raisons citées par les personnes interrogées, ainsi que l'envie d'y travailler.

Jacques Gounon passe à l'offensive Le PDG de Getlink (ex-Groupe Eurotunnel) a conclu un accord avec RATP Dev, filiale de la RATP, afin de concurrencer la SNCF lors des futurs appels d'offres pour l'exploitation des liaisons ferroviaires régionales, les TER. Les Hauts-de-France pourraient être la première région à ouvrir les transports à la concurrence, en lançant un appel d'offres dès le printemps 2020.

Actualité à l'affiche

Le carnet

En partenariat avec



Roland de Barbentane, 46 ans, Ipag BS, est nommé président de **Keolis Santé**. A ce titre, il intègre le comité de direction du groupe.



Patricia Tranvouéz, 49 ans, HEC Paris, devient directrice générale d'**Etam**.

Nicolas Dubois, 39 ans, Skema BS, prend la direction marketing et commerce d'**Emova Group**.

Nicolas Guérin, 50 ans, ESCP, est le nouveau DAF de **Colliers International France**.

Christophe Bournit, 52 ans, Inseec, IFG, Ucla, devient directeur de l'excellence technique et indemnités dommages d'**Aviva France**. Et membre du comex.

Jean-François Vaquieri, 54 ans, Sciences-Po, HEC, Paris 1 et Paris 2, avocat de formation, devient secrétaire général d'**Ednedis**.

Eric Bouchet, 54 ans, Skema BS à Nice Sophia-Antipolis, DESCF, rejoint le groupe **Elydan** comme DAF.

Valérie Stival, 46 ans, diplômée de négociation commerciale Negosup de l'Ecole Negocia de Paris (CCIP), executive MBA à Neoma BS, est la nouvelle directrice générale de **Document Store**.

Catherine Gros, 58 ans, London School of Journalism, IPJ, va devenir directrice communication, affaires publiques, impact social et durable du groupe **Renault**.

Challenge.fr

Vous avez changé de poste ?

Publiez l'info sur challenges.fr/emploi/nomination

Bonne semaine



S. Lagoutte/Challenges

Julie Chapon goûte aux récompenses

La cofondatrice de Yuka, l'appli mobile qui permet de connaître l'impact sur la santé des produits qu'on achète (14 millions d'utilisateurs en Europe), a reçu le prix de la Femme d'influence, catégorie « espoir », le 25 novembre lors d'une cérémonie au Palais Brongniart. A 32 ans, la diplômée de l'Edhec avait déjà remporté le Veuve Clicquot Bold Future Award, le 14 novembre.

Michel Aballea bat des records de popularité

Decathlon, dont il est directeur général, est devenu en 2019 la marque préférée des Français, devant Peugeot et Renault, selon une enquête Ifop pour Eight Advisory et le JDD publiée le 24 novembre. La capacité de l'enseigne sportive à innover et à améliorer le quotidien des Français sont les principales raisons citées par les personnes interrogées, ainsi que l'envie d'y travailler.



BP



S. de Saubin/APP

Jacques Gannon passe à l'offensive

Le PDG de Getlink (ex-Gruppe Eurotunnel) a conclu un accord avec RATP Dev, filiale de la RATP, afin de concurrencer la SNCF lors des futurs appels d'offres pour l'exploitation des liaisons ferroviaires régionales, les TER. Les Hauts-de-France pourraient être la première région à ouvrir les transports à la concurrence, en lançant un appel d'offres dès le printemps 2020.

Mauvaise semaine



M. Bertrand/Challenges

Joachim Azan a été sanctionné

La société de gestion Novaxia AM et son ancien dirigeant se sont vu infliger une amende de 300 000 euros chacun par la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers, le 19 novembre, pour manquements à leurs obligations professionnelles. Trois autres entités du groupe ont aussi écopé de 80 000 euros d'amendes cumulées. Un recours reste possible.



AFP

Martin Bouygues n'est pas retenu pour les JO

Le groupe Bouygues, dont il est PDG, ne participera pas à la construction du Village olympique où logeront les athlètes et accompagnateurs lors de Paris 2024. La Caisse des dépôts, avec sa filiale Icade, et le groupe de BTP Eiffage, avec Nexity, ont été retenus pour aménager les deux lots de 50 000 m² à Saint-Ouen. Le groupement auquel participait Bouygues Immobilier a été recalé.